

## Désignation des membres du Conseil Scientifique du CRASC (2022-2025)

# Appel à candidatures

En application des dispositions du [décret exécutif n°11-396](#) du 24/11/2011 fixant le statut-type de l'établissement public à caractère scientifique et technologique,

Et conformément aux instructions de la note du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique n° 576 du 03 octobre 2021 portant sur la désignation des membres des conseils scientifiques des établissements publics à caractère scientifique et technologique, notamment la catégorie des vingt-cinq pour cent (25 %) de scientifiques choisis en priorité parmi les chercheurs exerçant au sein des entités de recherche dans les domaines des sciences sociales et humaines, et la catégorie des vingt-cinq pour cent (25 %) de scientifiques nationaux en activité ne résidant pas en Algérie,

Le Centre de Recherche Scientifique et Technique en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC) lance un appel à candidatures pour ces deux catégories en vue du renouvellement de son Conseil scientifique.

- **Conditions de participation et délais**

- Fournir **un CV** et **une lettre de motivation** expliquant la vision du candidat pour le Conseil Scientifique.
- Le dossier de candidature doit être envoyé à l'adresse électronique : [conseil.scientifique@crasc.dz](mailto:conseil.scientifique@crasc.dz)
- La date limite de réception du dossier de candidature est le : **31/12/2021**.